

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-093**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locales à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Envoyé en préfecture le 17/06/2020  
Reçu en préfecture le 17/06/2020  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20200608-D\_20\_06\_093-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.06.114 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (35 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail initié par La Cali.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-094**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICES EN TÉLÉCOMMUNICATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.06.115 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services en télécommunication initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

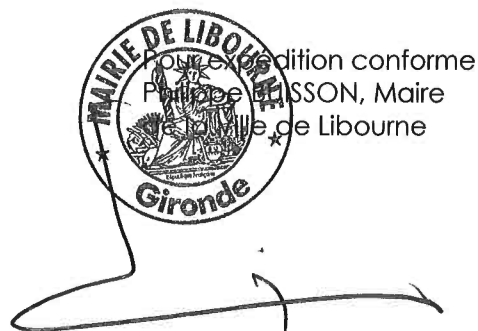
Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de prestations de services en télécommunication initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
17 juin 2020  
Le Maire  
Philippe BUISSON



**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-095**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE  
CONSOMMABLES INFORMATIQUES : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU  
CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

-----  
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseils municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.03.045 en date du 14 mars 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de consommables informatiques initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat et la livraison de consommables informatiques initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne

*(Handwritten signature of Philippe Buisson)*

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-096**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉPARATION DE VOIRIE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.03.044 en date du 14 mars 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif aux travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 17/06/2020 et de la publication, le 17/06/2020.  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



En foi de la présente délibération,  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-097**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

-----  
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communales le 15 mars 2020,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020  
Reçu en préfecture le 17/06/2020  
Affiché le 17/06/2020  
ID : 033-213302433-20200608-D\_20\_06\_097-DE

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.06.116 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'impression de supports de communication initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'impression de supports de communication initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 17/06/2020 et de la publication, le 17/06/2020  
Fait à Libourne  
17 juin 2020  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

Handwritten signature of Philippe Buisson.

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-098**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE GÉNÉRALE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.10.196 en date du 17 octobre 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'assistance juridique générale initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'assistance juridique générale initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 17/06/2020 et de la publication, le 17/06/2020  
Fait à Libourne  
  
17 juin 2020  
  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-099**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE MICRO-ORDINATEURS FIXES AVEC ÉCRAN ET DE MICRO-ORDINATEURS PORTABLES : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de micro-ordinateurs fixes avec écran et de micro-ordinateurs portables initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de micro-ordinateurs fixes avec écran et de micro-ordinateurs portables initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 17/06/2020 et de la publication, le 17/06/2020.  
Fait à Libourne le 17 juin 2020  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-100**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

-----  
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisées le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.12.270 en date du 18 décembre 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'élaboration d'un schéma directeur immobilier initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (35 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Expedition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
Ville de Libourne



**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-101**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Aghès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LE RENOUELEMENT DE L'ARCHITECTURE DE STOCKAGE ET DE L'INFRASTRUCTURE DE VIRTUALISATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

-----  
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locales à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre

Envoyé en préfecture le 17/06/2020  
Reçu en préfecture le 17/06/2020  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20200608-D\_20\_06\_101-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.02.017 en date du 11 février 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur le renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif au renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 JUIN 2020**

**20-06-102**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**  
**Date de convocation : 02 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**MARCHES PUBLICS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU, DE PAPIER ET D'ENVELOPPES DE CORRESPONDANCE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI**

-----  
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locales à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Envoyé en préfecture le 17/06/2020  
Reçu en préfecture le 17/06/2020  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20200608-D\_20\_06\_102-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.10.221 en date du 15 octobre 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de fournitures de bureaux, de papier et d'enveloppes initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat et la livraison de fournitures de bureaux, de papier et d'enveloppes initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne